



Trame pédagogique

pour l'élaboration d'un diagnostic
partagé adultes-élèves
sur l'état des rapports
de genre dans l'établissement

Documents ressources :

- **Mon CVL s'engage pour l'Égalité :**
<https://eduscol.education.fr/document/1621/download>
- **Memento Égalité à l'usage des cheffes et chefs d'établissement**
(centre Hubertine Auclert)
<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/memento-egalite-education-2020-hd.pdf>

POURQUOI UN DIAGNOSTIC

La réalisation de ce diagnostic partagé est un moyen de sensibiliser l'ensemble de l'équipe (adultes et élèves) aux enjeux de l'égalité entre les filles et les garçons dans l'établissement.

Cette phase de diagnostic, par la réflexion et la mobilisation qu'elle suscite, constitue une première étape essentielle. Les questions posées permettent de s'interroger collectivement sur les problématiques les plus saillantes au sein du lycée et de dessiner des priorités et des propositions d'action pour la politique Égalité de l'établissement.

AVEC QUI REFLECHIR

Côté « adultes », il est important que l'ensemble de l'équipe éducative et pédagogique participe : enseignantes et enseignants, personnels vie scolaire, personnels de santé et de service social, PSY-EN, et bien sûr les chefs et cheffes d'établissements.

Les élèves doivent y être associés, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs représentantes et représentants (CVL, délégués de classe, notamment).



COMMENT PROCÉDER ?

1 - CHOIX DES DOMAINES

Dans le document « MON CVL S'ENGAGE », choisir pour chacune des grandes thématiques (CREER UN ENVIRONNEMENT INCLUSIF, SANS STEREOTYPES DE GENRE ; LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ; PROMOUVOIR LA MIXITE ET L'EGALITE ENTRE LES FILLES ET LES GARCONS ; MON LYCEE ENGAGE CONTRE LE SEXISME) un ou plusieurs domaines à observer

Exemple :

Thématique : PROMOUVOIR LA MIXITE

Domaine : « Orientation » correspondant à la phrase « *les élèves s'orientent selon leur choix, indépendamment des stéréotypes de genre portant sur les filières de formation et les métiers* ».

Cette phrase affirmative peut également être reformulée et déclinée sous forme d'une ou plusieurs questions. Le document Memento peut vous y aider, car il présente chaque domaine plutôt sous la forme d'une question à se poser et d'indicateurs à collecter. Il vous donne également accès à des ressources simples pour chaque sujet qui peuvent vous aider à mieux cerner le problème et à approfondir l'analyse de chaque domaine.

Exemples de questions :

- Y a-t-il des écarts entre les filles et les garçons dans le choix des voies de formations, séries et/ou spécialités ?
- Reflètent-ils des choix d'orientation traditionnellement masculins et féminins ?
- Adopte-t-on les mêmes critères en matière de décisions d'orientation en conseils de classe ?
- Y a-t-il des actions d'éducation à l'orientation, de sensibilisation à l'élargissement des choix professionnels des filles et des garçons ?

Le choix des domaines doit être fait en amont et **si possible en associant les élèves**.

2- ORGANISER LES ECHANGES

Il faut bien distinguer deux étapes :

- Les échanges pour dresser l'état des lieux dans l'établissement
- Ceux dédiés à la formulation de propositions pour améliorer la situation

En fonction du nombre de personnes, plusieurs dispositifs sont possibles :



Une réunion formelle où chacun des domaines est débattu par le groupe entier, qui formulera ensuite des propositions (bien distinguer la phase de diagnostic collectif qui peut avoir lieu en plénière, de celle des propositions qui peut se faire en petit groupe, et dans un second temps). Ce format est adapté pour un groupe de petite taille (moins de 15 personnes) avec une réflexion en amont sur la circulation de la parole (bâton de parole, tickets de paroles...).



L'organisation d'un GRO débat : ce format permet de traiter plusieurs questions en parallèle quand on est nombreux.

Prévoir plusieurs tables de débat. Sur chaque table, une affirmation à débattre (On peut aussi inscrire plusieurs fois la même affirmation sur des tables différentes si le groupe est grand).

Les participants sont libres d'aller à la table qui les intéresse, et de changer de table quand ils le souhaitent (libre circulation permanente).

Un animateur par table a la responsabilité de prendre en compte l'ensemble des débats qui auront pu être menés au fil des passages des différentes participant : la prise de note peut se faire sur un grand paper board ou une nappe en papier, et avec des post-its plutôt que d'écrire directement sur la feuille. Cela permet de déplacer les notes, de les regrouper, de les cartographier...

Déroulement :

Trois phases d'analyse de **15 minutes** afin d'éviter les débats stériles.
Suivant le temps disponible, on peut laisser un peu plus de temps à chaque phase.

Phase 1/ Quel(s) est (sont) le(s) problème(s) posés par la phrase ?

Faire le tour des participants en demandant à chacun de s'exprimer à partir de ce que la personne a vécu (raccrocher aux faits).

Phase 2/ Dans l'idéal ?

Encourager à rêver, à exprimer les utopies, même si ça paraît flou ou irréalisable, on ouvre des possibles.

Phase 3/ Quelles propositions concrètes pour l'établissement ?

Ne pas censurer et jeter plein de pistes de propositions et aller vers de plus en plus de concrets. Il faut réfléchir à la faisabilité des propositions, aux freins éventuels et aux personnes ressources.



Le porteur de parole : vous pouvez également opter pour un dispositif plus participatif et mobilisateur. Le porteur de parole est un dispositif de rue (qui peut donc se faire dans la cour !) visant à recueillir des témoignages sur une affirmation ou une question donnée (exemple « les garçons et les filles vivent sereinement leur relation affective dans le lycée » ou sous forme de questions « Les garçons et les filles vivent-ils sereinement leur relation affective au lycée ? »)

A partir d'une question rendue publique et affichée sur un panneau, les porteurs de parole suscitent les questionnements parmi les passants, les interrogent, débattent et recueillent leurs propos qu'ils valorisent en les affichant à côté de la question (par exemple suspendu sur une ficelle, ou au sol).

La question (ou affirmation) doit être simple dans sa formulation et permettre des réponses polémiques. Elle doit être un lieu de passage plus ou moins important dans l'établissement. Les porteurs de parole peuvent être mobiles (ils portent leurs panneaux sur eux) ou fixes.

Il faut penser à l'aménagement de l'espace. Par exemple, prévoir 3 types de zones : une zone de lecture seule, une zone d'écriture des propos et éventuellement une autre zone, plus conviviale où les discussions peuvent se prolonger. On peut notamment commencer à discuter plus en détail dans cette dernière zone, du problème posé, de ce qu'on souhaiterait dans l'idéal et commencer à esquisser propositions d'actions pour améliorer la situation.

Tout le matériel récolté peut être ensuite lu et analysé par un groupe plus restreint (les élèves du CVL et des adultes intéressés), qui peut réfléchir à partir des propos recueillis, et formuler des propositions d'actions concrètes et réalisables.

Ces quelques exemples de recueil de paroles et d'animation de débat sont là pour vous aider. Mais il en existe bien d'autres. A vous de jouer.

3 - PRIORISER LES PROPOSITIONS D' ACTIONS

Cette étape est importante. Une fois la liste des propositions dressée, il va falloir choisir ce qu'il convient de mettre en œuvre de façon prioritaire dans l'établissement.

Un classement peut être fait par thématique de façon à faire des choix de propositions pour chaque thématique ; On peut aussi décider de prioriser les propositions de façon globale pour la politique Egalité de l'établissement.

Cette étape peut se faire directement à la fin du World Café ou du porteur de parole en invitant l'ensemble des participants à prendre part à la décision.

Elle peut être également envisagée dans un second temps avec un groupe plus restreint d'élèves (les représentantes et représentants des élèves et des personnels par exemple).



Affichage des élèves du lycée Ernest Ferroul, Lézignan-Corbières

Vous pouvez utiliser par exemple la méthode du **vote pondéré** :

Chacun, chacune va voter pour 3 propositions (ou plus en fonction du nombre de propositions initiales. Il faut fixer le nombre total de propositions à retenir avant le vote !)

On peut attribuer à une proposition 3, 2 ou 1 points (représentés par des traits ou des bâtons sur l'affichage général)

3 bâtons : la proposition la plus importante

2 bâtons : mon 2^{ème} choix

1 bâton : pas la plus importante, mais mon 3^{ème} choix

Puis on compte les résultats

Pourquoi cette méthode:

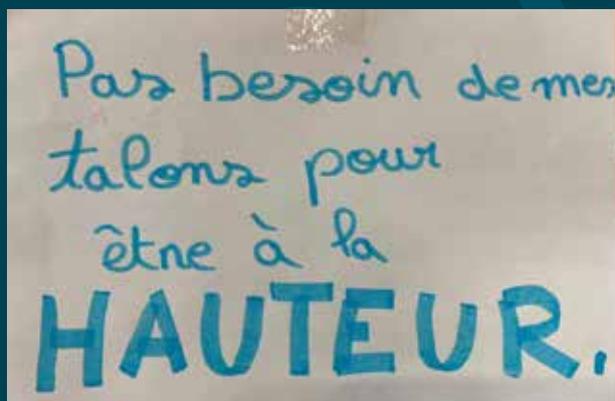
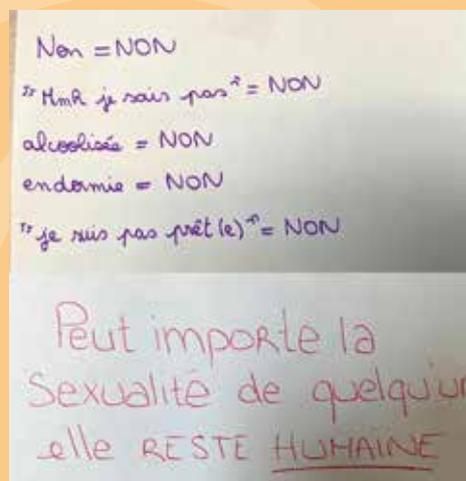
- Prendre une décision rapidement
- Éviter un vote majoritaire (des gagnants et des perdants) en créant du consensus sur des résultats intermédiaires.
- Faire confiance aux autres sans faire de stratégie

4- FAIRE UNE SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS, COMMUNIQUER ET DECIDER :

Quand on sollicite l'intelligence collective, il est important de laisser une trace et de communiquer sur ce qui a été discuté, analysé et peut-être même décidé (mise en place d'actions concrètes par exemple).

Le diagnostic et les propositions d'actions pourront être : présentées en CA ; présentées lors d'une assemblée générale des délégués, rendue publique via un compte rendu déposé sur l'ENT, affichée au CDI pendant plusieurs semaines, ou dans tout autre espace dédié...

Il est également possible d'organiser un vote pour choisir les propositions à mettre en œuvre en priorité dans l'établissement : soit au sein du CVL, ou du CA (instance légitime pour prendre une décision dans un établissement), soit par un référendum au sein de l'établissement, sur les propositions préalablement estimées réalisables, par exemple en CA.



IMPORTANT : Une fiche de synthèse pour chaque proposition est mise à votre disposition et vous permettra de garder des traces des échanges.

Pour chaque établissement, nous vous demandons de faire remonter au moins **une fiche de synthèse** à l'adresse : davlc@ac-montpellier.fr

Nous compilerons l'ensemble des fiches reçues et éditeront un recueil des propositions remarquables, que nous diffuserons à l'ensemble des lycées de l'académie.

Directrice de publication :
Sophie BÉJEAN

Rectrice de la région
académique Occitanie,
Rectrice de l'académie de
Montpellier,
Chancelière des universités

Académie de Montpellier
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 91 47 00
www.ac-montpellier.fr

Maquette, graphisme :
Service Communication - PAO

Impression :
SRD Rectorat de Montpellier

Date de publication :
Octobre 2021



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

Liberté
Égalité
Fraternité